

surance-chômage. Je prends la liberté de citer quelques paragraphes du rapport présenté en 1933 :

... bien qu'elle puisse servir à aider le salarié à passer la morte-saison et les dépressions cycliques bénignes, elle ne saurait pourvoir aux besoins des ouvriers qui chôment pendant de longues périodes. L'extension des pensions de vieillesse à ces victimes du progrès peut prendre beaucoup d'importance au cours des futures discussions.

Le comité est au fait des nombreuses objections formulées contre ces plans d'assurances sociales ainsi que des frais élevés qu'ils entraînent pour la société; d'autre part, il est frappé par la détresse muette de centaines de milliers ou même de millions de salariés privés de leurs moyens de subsistance sans qu'il y ait de leur faute.

Attribuer carrément les frais du chômage à ceux qui restent au travail, aux patrons ou au trésor public fait voir à tous l'ampleur du problème ainsi que la nécessité d'adopter des méthodes plus pratiques d'y obvier.

Je n'ai pas le temps de développer ce thème davantage.

Mais tournons les yeux vers le Commonwealth australien, le plus près du dominion canadien. Nous constatons qu'en décembre dernier, le dépôt d'un projet de loi d'assurances sociales a précipité une crise ministérielle. Le cabinet fut assailli par une avalanche de lettres de toutes les parties du Commonwealth demandant de remettre l'adoption de cette mesure au moins jusqu'après appel au peuple. J'ai ici un spécimen de lettres adressées par les commettants à leurs députés. Le gouvernement de ce Commonwealth agissait apparemment comme le gouvernement canadien aujourd'hui, savoir qu'il taisait les dispositions du plan jusqu'au moment de les proposer brusquement au peuple. C'est ce que suggère la première ligne de la lettre que je cite :

Cher monsieur,

J'ai enfin appris les détails du National Health and Pension Insurance Act et j'en conclus définitivement que cette loi entraînera par la réduction du salaire hebdomadaire, un abaissement sérieux du niveau d'existence déjà peu élevé de la masse des Australiens.

Je profite donc de l'occasion pour vous dire, à vous qui êtes mon représentant au Parlement, que la perspective de me voir imposer cette mesure sans qu'un référendum ait été soumis au peuple me blesse au vif; et si vous, qui me représentez, ne faites pas tout votre possible pour provoquer l'abrogation de cette mesure antidémocratique, je suis décidé à vous trouver aux prochaines élections un remplaçant qui saura vraiment représenter les vœux de ses électeurs.

Plus de 300,000 lettres analogues ont été adressées aux représentants du peuple australien et, comme je l'ai dit, il en résulta en décembre une crise ministérielle qui faillit entraîner la chute du gouvernement.

Le chômage est le plus grand de nos problèmes de l'heure. C'est là-dessus que tous les députés ont le plus insisté depuis le début de la session, et pourtant, le Gouvernement semble se refuser à aller à la source du mal et se contente de palliatifs ou de mesures de secours provisoires. Il est manifeste pour tous qu'une assurance-chômage contributoire ne constitue pas un remède mais ne fait que rejeter sur la classe ouvrière une responsabilité ministérielle. Des plans de logement institués au moyen d'emprunts en vue de soulager le chômage ne constituent pas un remède, mais seulement un secours provisoire. Il en va de même des projets d'ouvrages publics destinés à distribuer des salaires, mais cela ne sert qu'à repousser l'échéance d'une situation encore plus grave. Il n'y a que deux raisons au chômage: la première, c'est que nous pouvons avoir atteint la cime de notre production, c'est-à-dire qu'il n'y a plus place pour d'autres développements et que notre source d'approvisionnements est absolument tarie; la deuxième, c'est que nous pouvons avoir pourvu à tous les besoins du peuple.

L'assurance-chômage ne contribuera pas à supprimer le chômage au Canada. Les honorables députés conviendront sûrement avec moi que les possibilités de développement ne manquent pas chez nous. Il y a des routes à construire, de riches régions à exploiter, des plans de logement et de rétablissement à réaliser, des rivières à creuser, des parcs à aménager, des terrains miniers à ouvrir, des forêts à reboiser, des recherches scientifiques à effectuer, ainsi que mille et une autres initiatives; et pourtant le chômage sévit. L'outillage nous manque-t-il pour procéder à ces travaux? Le Canada est l'un des plus riches pays du monde. L'assurance-chômage entraînera plus de taxes et ne réglera rien. Nous n'avons pas encore effleuré notre richesse nationale.

Et pourtant, les honorables députés conviendront encore avec moi que le peuple canadien n'a pas tout ce qu'il lui faut pour être heureux et satisfait. Pas un seul honorable député ne peut dire que tous ses commettants ont au moins le confort. Et alors? Les denrées manquent-elles? Certes non. Pourquoi ne pas les distribuer? Comment le Gouvernement explique-t-il que nos fabriques de vêtements ne produisent pas à plein ni n'emploient tout le monde qu'elles pourraient, que nous possédons d'amples stocks de vêtements de toutes sortes, et que, cependant, la grande majorité des Canadiens n'ont pas de quoi se vêtir convenablement? Comment explique-t-il que les Canadiens n'ont pas tous un logement convenable? Un grand nombre n'ont, pour s'abriter, que de misérables bicoques, bien que